

Lo pichòt jornaou de

Sant Restit

N°8

Le mot du Maire

Vous avez sous doute souvenir du projet intitulé centre de la pierre qui s'étendait sur les communes de Saint Restitut, Saint Paul Trois Châteaux et Bollène. Malheureusement, ce beau projet fut stoppé net, lorsque la commune de Bollène renonça à y participer.

Pas totalement enterré, nous espérons qu'il renaîtra un jour de ses cendres. En attendant, obstinément, nous avançons et un pas important sera fait en 2018 avec l'acquisition par la commune des carrières appartenant au groupe Figuière situées sur notre territoire. Les propriétaires ont accepté de céder ce patrimoine à la condition que les communes de Saint Restitut et Saint Paul trois Châteaux se portent chacune acquéreur des carrières se trouvant sur leur territoire respectif. C'est donc désormais acté, Saint Paul trois Châteaux et Saint Restitut faisant cause commune signeront ensemble l'acte

de vente tant espéré. Grâce, il faut le souligner au soutien de la Région et nous l'espérons, prochainement, du Département. C'est de concert, que les deux communes devront envisager le devenir de ces lieux emblématiques. Signalétiques, déambulatoires sécurisés, informations sur la faune et la flore, sur le travail des carriers, des sujets qui ne manqueront pas de nous tenir en éveil les mois et ans qui viennent. Chacun pourra alors apprécier, partager notre patrimoine remarquable et chargé d'histoire.

Mairie :

2, place du colonel Bertrand
26130 Saint-Restitut
Tél : 04 75 04 71 71
Fax : 04 75 96 71 68
mairie@saintrestitut-mairie.fr
www.saintrestitut-mairie.fr

Horaires d'ouverture :
Lundi, mercredi, jeudi :
de 9h à 12h
Mardi : de 14h30 à 18h
Vendredi : de 9h à 12h
et de 14h30 à 18h

Point info tourisme :

Agence postale :
3, place du colonel Bertrand
26130 Saint-Restitut
Tél : 04 75 49 81 80
Fax : 04 75 04 87 88
pitstrestitut@yahoo.fr

Horaires d'ouverture :
Ouvert toute l'année
Sauf dimanche et jours fériés
Lundi, mercredi, jeudi, samedi :
de 9h à 12h
Mardi : de 13h45 à 18h
Vendredi : de 13h45 à 17h

Autre sujet qui va nous tenir en haleine, le déploiement de la fibre optique à la maison. Vous êtes nombreux à nous questionner « c'est pour quand ? », autant le dire sans détours, le projet a pris un an de retard. Mais le plus inquiétant, c'est qu'il pourrait être tout simplement remis en cause. En effet, alors que sa cotation en bourse a fortement chuté, l'opérateur SFR s'apprêterait à proposer au gouvernement de couvrir l'ensemble du territoire Français en fibre optique. Dans ce marché de dupes, l'Etat pourrait bien succomber aux chants des sirènes et supprimer le budget destiné au plan France très haut débit. Le résultat serait catastrophique pour les petites communes, pour qui la couverture en très haut débit serait repoussée aux calendes grecques. La communauté de communes est d'autant plus attentive, qu'elle a versé la moitié de sa participation pour la couverture en très haut débit de son territoire.

Notre communauté de communes se voit dotée d'une nouvelle compétence. La loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) l'impose, la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations, GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) devient une compétence obligatoire pour les communautés de communes à partir du 1er janvier 2018.

A compétences nouvelles, dépenses nouvelles partagées, la commune assurait l'entretien des cours d'eau de son territoire, désormais sa participation s'étendra proportionnellement à l'ensemble de la communauté de communes. Si l'engagement des grosses communes de financer en grande partie cette nouvelle compétence se concrétise, l'incidence financière sur les petites communes sera neutralisée.

Les premiers froids annoncent la fin de l'année, période festive s'il en est, l'occasion de vous souhaiter de bons moments conviviaux et familiaux.

Yves Armand



Notre école



Le saviez-vous?

Depuis la rentrée 2017/2018, notre école est revenue à la semaine des 4 jours.

Pourquoi ?

Suite au désengagement du gouvernement sur le financement d'une partie des activités péri-éducatives, les communes devaient assurer seules le coût des intervenants extérieurs. De ce fait, la question à se poser était : Est-ce que les parents et les enseignants souhaitent conserver les activités péri-éducatives proposées par la commune ?

Après un sondage effectué en juin auprès des parents et enseignants, la réponse était majoritairement pour le « non ». Dans les propositions faites aux deux parties, celle retenue est : lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Effectif

Nous avons le plaisir de constater que pour 2017/2018, les effectifs de notre école sont stables avec 91 enfants dont 40 en maternelle et 51 en école élémentaire. Ils sont encadrés par 4 enseignants, cette stabilité est constatée depuis 2013.

Étude surveillée

Pour la deuxième année, notre école propose une étude surveillée aux enfants.

Petit rappel : C'est un temps où les élèves du primaire font leur travail personnel (les « devoirs à la maison ») dans le cadre de l'école, avec l'aide de personnels qualifiés. L'étude surveillée a lieu après le goûter de 16h30 à 17h30. Elle est d'un coût modéré ! Elle n'a pas pour vocation de décharger de tous contrôles et de toutes aides les parents, qui doivent rester vigilants sur les difficultés que peuvent rencontrer les enfants dans leurs apprentissages scolaires et n'est soumise à aucune obligation de résultat.

Cantine

Une porte ouverte, avec un apéritif de bienvenue aux parents qui souhaitent comprendre le fonctionnement de la cantine a eu lieu fin septembre. Elle s'adressait en particulier aux nouveaux parents arrivés sur la commune et devant scolariser des enfants. Même si les nouveaux parents étaient moins nombreux que les autres années, il n'en reste pas moins qu'ils étaient fort satisfaits de cet accueil.

En projets

Quelques travaux sont à prévoir sur notre école. Pour l'année 2018, nous les consacrerons au ravalement de la façade ainsi qu'aux changements des menuiseries. Une aide du Département devrait nous être attribuée pour ces travaux qui seront entrepris si nos finances nous le permettent.

Mot de l'adjoint Thierry Busin, en charge des affaires scolaires

Je tiens particulièrement à remercier tous les agents de l'école, de la cantine, de l'administration et du service technique pour leur disponibilité et leur professionnalisme sans qui le bon fonctionnement de notre école ne pourrait être ce qu'il est.

Mot de Laurence Rivet, Présidente de l'amicale laïque

L'amicale laïque de Saint Restitut est une association dans laquelle il fait bon évoluer grâce à une belle équipe qui apporte une bonne ambiance, beaucoup de bienveillance et qui s'investit sans compter.

Notre but : récolter des fonds qui sont destinés au bien être des enfants en partie à travers un soutien et un accompagnement des activités de l'école mais aussi en proposant des festivités hors cadre scolaire. L'accompagnement fait à l'école repose essentiellement sur les activités culturelles et sportives (danse, théâtre, chant, rugby...). Ces activités sont proposées par l'école et sont étudiées par le conseil d'administration de l'amicale pour accord.

Nous avons cette année en projet, le goûter de Noël le 22 décembre qui se déroulera à la salle polyvalente de la mairie ou à l'école, le loto du 4 février, le carnaval qui se déroulera en partenariat avec l'association « l'éloquente compagnie » (projet à finaliser). Et bien sûr, la traditionnelle vente de gâteaux devant l'école tous les 1er vendredi de chaque mois (hors vacances scolaires).

En projet, une participation financière pour une sortie de fin d'année qui s'adressera à tous les enfants.

Je tiens encore à remercier tous les parents qui donnent de leur temps en s'investissant fortement dans notre association !

Et nos associations!

Première journée des associations

Tout était réuni pour faire de cette première journée des associations à la Carrière de la Barrière un moment agréable, convivial, avec différents stands proposant des expositions, animations, ateliers, jeux... Malheureusement, la météo en a décidé autrement et a contraint la municipalité à changer de lieu. C'est à la salle polyvalente, avec la mise en place de barnums, que cette journée a pu finalement avoir lieu.

Le jour J, toutes les associations étaient présentes avec comme décor la pluie et le vent. Seules, quelques animations ont pu être maintenues : atelier théâtre, exposition des anciens combattants, atelier vélo, expositions foyer rural et comité des fêtes, concours de belote, animation musicale...

A midi, c'est autour d'une paella préparée par Serge que nous avons pu nous restaurer et nous réchauffer. Malgré le mauvais temps, la journée a été positive avec quelques contacts ou nouveaux membres pour les associations.

Un grand merci à tous les bénévoles des associations et au personnel communal qui ont participé à cette journée. Réservez d'ores-et-déjà la journée du 8 septembre 2018 et cette fois-ci à la Carrière de la Barrière où se déroulera la 2ème journée des associations. Nous vous donnons donc rendez-vous l'an prochain, en commandant à l'avance le soleil ou simplement le beau temps.



Mot d'Isabelle Bouchet, secrétaire de l'association St Restitut football

C'est grâce à l'investissement général des membres du bureau que le club de foot de St Restitut est remonté en flèche. En effet, de 42 licenciés en 2016/2017, l'effectif est passé à 83 dont 31 enfants et 17 vétérans pour cette nouvelle saison.

Tout ce petit monde est entraîné par : El Ouardi Hassan pour les séniors St Restitut 1, Dubouchet Christophe pour les Séniors St Restitut 2, Devilliers Ludovic et Renaux Fabien pour les 6/7 ans, Saintoin David et Rosse Daniel pour les 8/9 ans et enfin Saintoin David et DUBY Laurent pour les 12/13 ans.

Toute cette préparation, en ce qui concerne les séniors, a pour but de gagner le challenge des vétérans le 26 mai 2018, le tournoi des séniors le 2 juin 2018.

Nos jeunes, eux, sont au troisième tour de coupe de France et pourront aller plus loin en fonction des sélections qui définiront les tournois.

Un arbre de Noël est prévu pour réunir petits et grands dans la salle polyvalente de Saint Restitut le 22 décembre. Souhaitons que le Père Noël apporte des victoires dans sa hotte !

Nous remercions vivement le président, Daniel Saintoin, le vice Président Fabien Renaux, la secrétaire Isabelle Dubouchet, le trésorier David Saintoin et la responsable intendance Martine Dubouchet pour leur investissement personnel.

A la rencontre de nos quartiers

Le 4 octobre 2017, une réunion d'informations avec les riverains du chemin du Figeret venus très nombreux s'est tenue.

Les points suivants ont été abordés :

La mairie, en partenariat avec le Département, engage une amélioration de sécurité en créant une voie piétonnière entre l'arrêt de bus scolaire et le chemin du Figeret.

Des travaux seront effectués au carrefour du Figeret avec la Route Départementale achat d'une surface de terrain privé afin d'élargir le carrefour, déplacement du poteau béton à l'entrée du chemin, élargissement de la voie afin de créer un sens de circulation prioritaire avec cession gratuite d'une partie privative et construction d'un muret de clôture en convention avec le lotisseur du jardin des carriers, reprise partielle du tapis de chaussée.

Une réflexion est menée sur l'aménagement global du chemin : contraintes, projets futurs, sécurité, protection citoyenne, arbres présentant un risque de chute, emplacement containers ordures ménagères... La rencontre s'est achevée par des questions diverses.

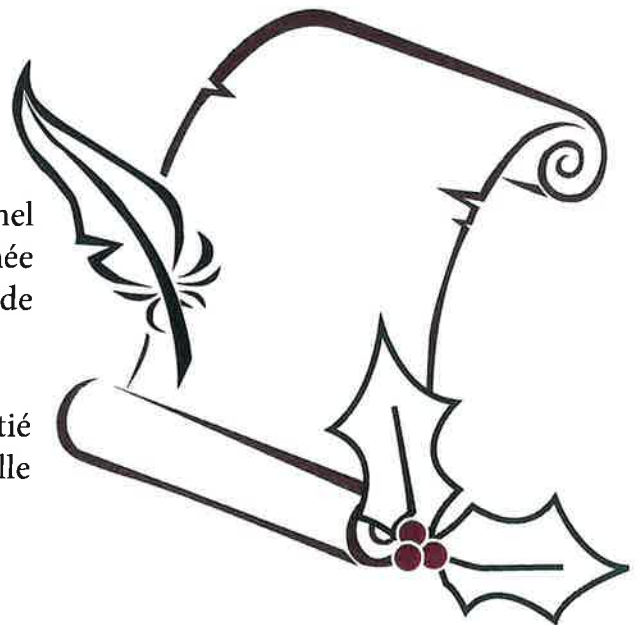
Le 18 octobre 2017, nous avons rencontré les riverains de la montée des écoles.

A l'ordre du jour, la création d'un espace à usage de parking suite aux consignes préfectorales relatives au PLAN VIGIPIRATE RENFORCE. Ce parking devrait permettre, notamment aux parents d'élèves venant de la partie Nord de la commune, de stationner à proximité de l'école ainsi que le désengorgement du parking de la mairie aux heures d'entrée et sortie de l'école.

VŒUX DU MAIRE

L'année 2018 arrivant à grands pas, c'est l'occasion pour le personnel communal et moi-même, de vous souhaiter une heureuse année 2018. Je vous souhaite qu'elle soit l'aube de bonheur, de joie et de prospérité pour vous et tous vos proches.

Vous êtes cordialement invités à partager le verre de l'amitié à l'occasion de la cérémonie des vœux qui se tiendra à la salle polyvalente le 12 janvier 2018 à 18h30.



**Quan planta d'Avent, ganka un an de temps
Qui plante pendant l'Avent, gagne un an de temps**

Pensez à consulter le site internet de la mairie toute l'année, vous y trouverez les détails par manifestation (dates mises à jour)
www.saintrestitut-mairie.fr

2018 liste manifestations

Dates prévisionnelles

JUIN				
		Ouvert tous les jours sauf le lundi	Centre d'Art Contemporain	14h30-17h30
Dimanche 3	Vide grenier	FOOTBALL CLUB	Carrière de la barrière	journée
Dimanche 3	Repas fête des mères	CLUB VERMEIL	Salle du club	12h00
Dimanche 17	La véronique	FOYER RURAL Section STR26	Salle polyvalente et village	matin
Vendredi 22	Kermesse école et repas	AMICALE LAIQUE	Cours de l'école	15h30
Samedi 23	Cabaret des enfants par l'atelier enfants	L ELOQUENTE CIE	Salle polyvalente	18h
Vendredi 29	Cabaret atelier adultes	L ELOQUENTE CIE	Salle polyvalente	20h30
Vendredi 29 Samedi 30	Carrières musicales	R ESTIVAL	Carrière de la barrière	20h
JUILLET				
		Ouvert tous les jours sauf le lundi	Centre d'Art Contemporain	10h30-12h30 / 15h-19h
Samedi 14	Bal des tilleuls	COMITE DES FETES	Place du 14 juillet	20h
Samedi 14 au Samedi 21	Concert de Harpe - La route du baroque dans plusieurs villages	L ELOQUENTE CIE		20h
AOÛT				
		Ouvert tous les jours sauf le lundi	Centre d'Art Contemporain	10h30-12h30 / 15h-19h
Vendredi 31/08	Fête votive - Balade sous les étoiles	FOYER RURAL	Village	inscriptions à partir de 19h30 départ groupé à 20h00
SEPTEMBRE				
		Ouvert tous les jours sauf le lundi et mardi	Centre d'Art Contemporain	15h-18h
Samedi 1	Fête Votive - Moules frites -concours pétanque	COMITE DES FETES	Place Colonel Bertrand	
Dimanche 2	Fête votive - concours pétanque	COMITE DES FETES	Village	
Samedi 8	Journée des associations	Mairie/Associations	Carrière de la barrière	10h à 17h
Dimanche 16	Vide grenier	COMITE DES FETES	Carrière de la barrière	8h à 13h
Samedi 15 Dimanche 16	Journées du patrimoine - expo	FOYER RURAL/ MUNICIPALITE	Salle polyvalente	journée
Samedi 22	Repas de rentrée	CLUB VERMEIL	Salle du club	12h
OCTOBRE				
		Ouvert tous les jours sauf le lundi	Centre d'Art Contemporain	15h-18h
Lundi 1	Petit loto	CLUB VERMEIL	Salle du club	14h30
Dimanche 7	Loto	COMITE DES FETES	Salle polyvalente	14h30
NOVEMBRE				
		Ouvert tous les jours sauf le lundi	Centre d'Art Contemporain	15h-18h
Dimanche 11	Commémoration	ANCIENS COMBATTANTS	Place colonel Bertrand	
Vendredi 16	Spectacle en faveur des papillons blancs	COMITE DES FETES	Salle polyvalente	20h30
Dimanche 18	Loto	CLUB VERMEIL	Salle polyvalente	14h30
Dimanche 25	Marché de l'aveit	COMITE DES FETES	Salle polyvalente	journée
DÉCEMBRE				
		Ouvert tous les jours sauf le lundi	Centre d'Art Contemporain	15h-18h
Samedi 15	Colis de Noël	CLUB VERMEIL	Salle polyvalente	14h30

Pensez à consulter le site internet de la mairie toute l'année, vous y trouverez les détails par manifestation (dates mises à jour)
www.saintrestitut-mairie.fr

2018 liste manifestations

Dates prévisionnelles

JANVIER 2018				
		Ouvert tous les jours sauf le lundi	Centre d'Art Contemporain	14h30-17h30
Vendredi 12	vœux du Maire	MUNICIPALITE	Salle polyvalente	18h30
Vendredi 26	Remise des prix du concours de crèche	ATELIER DES SOURCES	Salle polyvalente	18h30
Samedi 27	Repas omelette aux truffes	COMITE DES FETES	Salle polyvalente	soir
Dimanche 28	Repas omelette aux truffes	COMITE DES FETES	Salle polyvalente	12h00
FEVRIER				
		du mercredi au dimanche	Centre d'Art Contemporain	15h à 18h
Vendredi 2	Assemblée générale	L'ELOQUENTE COMPAGNIE	Salle du conseil	
Samedi 3	Omelette aux truffes repas œuvre de bienfaisance	INNER WHELL TRICASTIN	Salle polyvalente	12h00
Dimanche 4	Loto	AMICALE LAIQUE	Salle polyvalente	14h00
Lundi 12	Petit loto	CLUB VERMEIL	Salle du club	14h30
Samedi 17	LOTTO du Foot Vétérants et Séniors	FOOTBALL CLUB	Salle polyvalente	18h30
MARS				
		du mercredi au dimanche	Centre d'Art Contemporain	15h à 18h
1er mars au 31 mai	Concours photos patrimoines	FOYER RURAL - MUNICIPALITE		
Samedi 3	LOTTO enfants	FOOTBALL CLUB	Salle polyvalente	18h30
Dimanche 4	Assemblée générale + repas	CLUB VERMEIL	Salle du club vermeil + Salle polyvalente	10h00
Samedi 10	Assemblée générale + repas	ANCIENS COMBATTANTS	Salle polyvalente	10h00
Samedi 17	Nouveau spectacle "Pourquoi pas"	LES ARTS DIFFUSION	Salle polyvalente	soir
Samedi 24	Puce des couturières	FOYER RURAL section Patch	Salle polyvalente	9h à 17h
AVRIL				
		du mercredi au dimanche	Centre d'Art Contemporain	15h à 18h
1er mars au 31 mai	Concours photos patrimoines	FOYER RURAL - MUNICIPALITE		
Samedi 7 Dimanche 8	Week-end SALSA	L'ELOQUENTE COMPAGNIE	Salle polyvalente	journée et soir
Dimanche 8	Vide grenier	AMICALE LAIQUE	Carrière de la barrière	journée
Lundi 23	Petit loto	CLUB VERMEIL	Salle du club	14h30
Samedi 28 et Dimanche 29	Ferme en ferme avec promenade en petit train	Mas Théo	Caves cathédrales	journée
Dimanche 29	Vide grenier	COMITE DES FETES	Carrière de la barrière	8h à 13h
MAI				
		Ouvert tous les jours sauf le lundi	Centre d'Art Contemporain	14h30-17h30
1er mars au 31 mai	Concours photos patrimoines	FOYER RURAL - MUNICIPALITE		
Mardi 1	L'abeille en fête	COMITE DES FETES	Salle polyvalente	journée
Mardi 8	Commémoration	ANCIENS COMBATTANTS/Municipalité	Place du colonel Bertrand, monument aux morts, salle polyvalente	11h00
Dimanche 13	Bourse musicale	R ESTIVAL	Salle polyvalente	9h00



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Marie France CROISSONNIER - Eva GIRARD – Jeanine ARMAND

Dans le cadre du « **RECENSEMENT DE LA POPULATION** » qui se déroulera du

18 JANVIER au 17 FEVRIER 2018

Trois agents recenseurs ont été recrutés pour se rendre à votre domicile après vous avoir préalablement remis une lettre d'information en boîte aux lettres.

Vous pourrez répondre au questionnaire soit par INTERNET (le préciser à l'agent recenseur), soit en lui remettant après rendez vous les documents papiers

Les données collectées seront par la suite transmises à l'INSEE qui les exploitera afin d'établir des statistiques sur la population

MERCI pour votre accueil

Le MAIRE : Yves ARMAND





RECENSEMENT

de la population 2018

www.le-recensement-et-moi.fr



LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 18 JANVIER AU 17 FÉVRIER 2018

SE FAIRE RECENSER EST UN GESTE CIVIQUE, UTILE À TOUS

Plus d'information sur www.le-recensement-et-moi.fr

LE RECENSEMENT, C'EST UTILE À TOUS

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

LE RECENSEMENT, C'EST SIMPLE : RÉPONDEZ PAR INTERNET COMME DÉJÀ 4,8 MILLIONS DE PERSONNES

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présentera chez vous muni de sa carte officielle. Il vous remettra la notice sur laquelle figurent vos identifiants pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent recenseur vous remettra les questionnaires papier à remplir qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous. Pour faciliter son travail, **merci de répondre sous quelques jours.**

- **Pour accéder au questionnaire en ligne**, rendez-vous sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr et cliquez sur « Accéder au questionnaire en ligne ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent recenseur vous a remise lors de son passage. Attention à bien respecter les majuscules et les minuscules, **sans espace entre elles**. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.

- **Si vous répondez sur les documents papier**, remplissez lisiblement les questionnaires que l'agent recenseur vous remettra lors de son passage. Il peut vous aider si vous le souhaitez. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

LE RECENSEMENT, C'EST SÛR : VOS INFORMATIONS PERSONNELLES SONT PROTÉGÉES

Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

POUR EN SAVOIR PLUS, VOUS POUVEZ VOUS ADRESSER À VOTRE AGENT RECENSEUR,
À VOTRE MAIRIE OU VOUS RENDRE SUR LE SITE WWW.LE-RECENSEMENT-ET-MOI.FR



Insee & votre commune